

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL A3MDV		Néant																									
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122023	Exercice N-1 clos le 31122022																								
				1	2																								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210																									
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons	215	214																								
			intracommunautaires	217	218																								
					81 000																								
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222																									
	Production immobilisée *			224																									
	Subventions d'exploitation reçues			226																									
Autres produits			230	2 468	1																								
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	2 468	81 001																							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234																									
	Variation de stock (marchandises) *			236																									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238																									
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240																									
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	26 077	21 606																							
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 317	244	1 317																								
	Rémunérations du personnel *			250	29 374	67 639																							
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252																									
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254																									
	Dotations aux provisions			256																									
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259	260	262	1 634																								
Total des charges d'exploitation (II)				264	58 403	89 245																							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(55 936)	(8 245)																							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	280 179	15 300																							
	Produits exceptionnels (IV)			290	33 687																								
	Charges financières (V)			294	4 073																								
	Charges exceptionnelles (VI)	347		300	45 872																								
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306																									
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	207 986	7 055																							
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	207 986	314																							
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316																									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318																									
	Provisions non déductibles*			322																									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324																									
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330	33 592																								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251																									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998																									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999																									
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997																								
	<table border="1"> <tr> <td>Entreprises nouvelles (44. sexies)</td> <td>986</td> <td>Jeune entreprise innovante (44. sexies A)</td> <td>989</td> <td>Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)</td> <td>138</td> </tr> <tr> <td>Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)</td> <td>981</td> <td>Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)</td> <td>991</td> <td>Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)</td> <td>992</td> </tr> <tr> <td>ZFA NG (44 quaterdecies)</td> <td>345</td> <td>Investissements et souscriptions outre-mer</td> <td>344</td> <td>Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)</td> <td>993</td> </tr> <tr> <td>Zone franche urbaine (44 octies A)</td> <td>987</td> <td>Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)</td> <td>127</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127			342
Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138																								
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992																								
ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993																								
Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127																										
Dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exception-nelle simulateur de conduite	641																							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647																							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990																							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		354																							
Bénéfice col. 1																													
Déficit col. 2						38 359																							
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356																									
	Déficits antérieurs reportables : * 56.840 dont imputés sur le résultat :				360																								
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		372																							
Bénéfice col. 1						38 359																							
Déficit col. 2																													

MVK

Désignation de l'entreprise		SARL A3MDV		L'Almanet		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		48 Chemin de Châteauneuf		84510 CAUMONT SUR DURANCE			
SIRET		7 9 9 0 8 6 9 4 7 0 0 0 1 4		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122023	
				Exercice N-1 clos le		31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	150	042		150	23 150
	Total I (5)	044	150	048		150	23 150
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068		070			15 010
		072		074			342
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	241 215	086		241 215	2 918
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	241 215	098		241 215	18 269
	Total général (I + II)	110	241 365	112		241 365	41 419
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		18 000		18 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		1 800		1 800	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		1 706			
	Report à nouveau	134				(5 349)	
	Résultat de l'exercice	136		207 986		7 055	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		229 492		21 506		
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 453		2 776	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 46)	172		4 493		16 671	
	Comptes courants d'associés	173		4 926		467	
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		11 873		19 913		
Total général (I + II + III)				180		241 365	41 419
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		6 823
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		29 733

A3MDV

A3MDV

**Société à responsabilité limitée
au capital de 18 000 euros
Siège social : 48 CHEMIN DE CHATEAUNEUF L'ALMANET
84510 CAUMONT-SUR-DURANCE
799 086 947 RCS AVIGNON**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à **207 986,01 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 207 986,01 euros

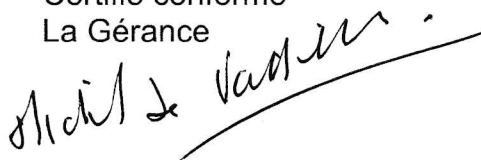
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 209 692,33 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **241 365 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 316 334 euros** et un total **charges de 108 348 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 207 986 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

L'application, depuis le 1er Janvier 2005, des règlements n° 2002-10 et n° 2004-06 du comité de réglementation comptable, relatifs respectivement à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes. L'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2023
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**[illegible]